

LA
Semaine
 DE
Religieuse
 MONTREAL

SOMMAIRE

I. Circulaire de M. le vicaire-capitulaire. — II. Les Ecoles du Manitoba. — III. Discours du Saint Père à l'armée pontificale. — IV. Profession religieuse. — V. L'étude du droit public ecclésiastique. — VI. Réflexion d'un Arabe. — VII. Formez vos enfants à la piété et au travail. — VIII. A l'Université Laval, conférences de M. l'abbé Leccoq, sur la psychologie de l'âme chrétienne. — IX. Informations. — X. Fidélité à la messe du dimanche. — XI. Aux prières.

**Extraits d'une circulaire de M. le vicaire-capitulaire
 Au clergé du diocèse de Montréal**

I

**APPEL EN FAVEUR DES ÉCOLES CATHOLIQUES
 DU MANITOBA.**

Tardivement déjà, j'accomplis une des dernières volontés de notre regretté Mgr Fabre, en faisant appel à votre charité en faveur des écoles catholiques du Manitoba.

Vous savez tous que Monseigneur de Saint-Boniface n'a pu accepter le prétendu règlement de la question des écoles de son diocèse, et se trouve ainsi sans ressources pour le soutien de ces écoles. Mais on dira peut-être : " Monseigneur a bien tort de refuser un arrangement qui lui assurait de l'argent au lieu qu'il se condamne à ne compter que sur la charité ? " La réponse à cette question est renfermée dans le *non possumus* des apôtres, qui a toujours été la devise de l'Eglise. Rappelons-nous les efforts tentés et l'or offert en abondance à Notre Saint-Père Pie LX par les spoliateurs de l'Eglise. Ce grand pape s'est condamné à la pauvreté : il a condamné ses successeurs au même sort pour tout le temps que l'injustice l'emportera sur le droit, plutôt que d'accepter l'or qu'il ne pouvait recevoir sans trahison. Après les apôtres, les papes et les grands évêques,